

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1976)
Heft: 349

Rubrik: Point de vue

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

choisir : il n'est pas possible de concilier la préparation à la guerre et le maintien des structures d'exploitation avec la création d'un ordre de paix. (...)

» Tout choix implique une responsabilité. L'ordre établi préparant la guerre en accepte la responsabilité. Notre responsabilité à nous est de nous consacrer au service du futur de l'humanité, à la solidarité entre les hommes et non plus au service de l'égoïsme national, ni d'une doctrine politique particulière. (...)

» Notre refus du service militaire est donc fondamentalement politique, d'une politique d'ailleurs en accord à la fois avec la morale et la religion, chrétienne ou autre.

» Cela signifie rupture, rupture avec l'ordre établi. (...)

» Alors que faire ?

» Sans abandonner le principe de l'action non violente qui laisse chacun libre de sa décision.

nous proposons le boycottage des tribunaux militaires. Qu'il soit ainsi clair que nous ne pouvons plus respecter les tribunaux militaires.

» Déjà certains de nos amis ont renoncé à défendre les accusés, convaincus de l'imperméabilité des juges militaires à tout mobile de conscience ne portant pas label de conformisme.

» Que peuvent faire les sympathisants qui habituellement assistent aux procès ?

» Ils peuvent :

— manifester leur réprobation en restant à la porte du tribunal et y attendre en silence la sortie des juges,

— assistant aux débats, si la peine est manifestement lourde, qualifier ouvertement le jugement de scandale, en prenant sur soi la sanction prévisible,

— informer la presse et la radio, la télévision, de tout cela, afin que tout le monde puisse en saisir la signification.

» En ce qui concerne le prévenu, (...) il peut : (...) — refuser de se présenter devant le tribunal, (...) — s'il décide par contre d'assister au procès, refuser de répondre aux questions du grand-juge (celui-ci étant déjà informé par le dossier), — informer la presse de son intention d'accomplir un service civil d'une durée équivalente à celle du service militaire,

— le jour d'entrée en prison, se joindre aux volontaires d'un chantier de service civil sans avoir donné son adresse ; les autorités allant le chercher sur son lieu de travail témoigneront par là qu'elles jugent plus utile de mettre les objecteurs en prison plutôt que de les laisser travailler au service de la communauté. (...)

* * *

... Il est plus tard que tu ne penses ! comme disait Cesbron...

J. C.

POINT DE VUE

Les condors et les lapins

Vous avez peut-être entendu parler de ce projet d'installation, sur le Plateau de Diesse, d'un élevage industriel et souterrain où seraient entassés 80 000 lapins. La commune choisie est d'accord, la loi est ainsi faite qu'elle est d'accord, les vétérinaires sont d'accord, tout le monde est d'accord et s'en fout, sauf un petit groupe de citoyens biennois qui fait du grabuge autour de ce projet.

C'est une affaire intéressante.

Et me revient à l'esprit une phrase du président (ou du caissier, peu importe) du Sierra Club des Etats-Unis : « Il ne faut pas sauver les condors pour que subsistent des condors, il faut sauver les condors pour que les hommes puissent se sauver ».

Eh oui.

Il y a encore des gens qui n'ont pas compris

que nous sommes tous dans le même bateau : les lapins, les condors, les chômeurs, les baleines, les bactéries, les conseillers d'Etat, les fleurs protégées ou pas, les mathématiciens russes et juifs de surcroît, les arbres et les anchois du Pérou. Tous sur le même caillou, perdu dans l'Espace. Et si vous croyez qu'il y a une différence entre l'engraissement forcé d'un lapin et l'exploitation d'un homme, eh bien vous vous trompez lourdement. C'est exactement la même chose : le même processus de justification, les mêmes mensonges, les mêmes trucages de gagne-petit, la même haine, les mêmes gens et, à la fin du compte, la même pagaille ou la même catastrophe.

Vous pourrez raconter tout ce que vous voudrez, comparer la grosseur des cerveaux, les besoins en oxygène ou en azote, le nombre de dents, la longueur des zizis, n'importe quoi : il n'en restera pas moins que *la vie* d'un homme vaut ni plus ni moins que *la vie* d'une vache, d'un baobab ou d'une chouette.

D'ailleurs, de manière générale, il n'y a qu'à voir comment sont traités les animaux, dans une quelconque société, pour savoir comment sont traités les hommes. Et vice-versa.

Il se trouve encore des gens pour penser que la protection des animaux est une affaire « humaine ». Grave erreur : la protection et le respect des animaux est une affaire au plus haut point *politique et culturelle*. Parfaitement ! Et ça n'a rigoureusement rien à voir avec une certaine zoolâtrie pour dames patronesses qui feuillettent des albums Silva en mangeant des loukoums.

Si vous n'en êtes pas convaincus, allez tout de suite vous acheter les « Eléments d'Ecologie appliquée », de François Ramade. (Ed. Ediscience / McGraw-Hill, Paris, 1974.)

Si M. Graber avait lu ce livre admirable, il aurait déjà fait des déclarations de politique étrangère fracassantes à propos du massacre des baleines.

Gil Stauffer